



AGENT DE STATIONNEMENT DE LA VOIE PUBLIQUE (Brigade verte – opérateur CSU) - H/F

MISSIONS

Sous l'autorité du chef de la police municipale au sein de la Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique, en lien direct avec les usagers de la voie publique ainsi que l'ensemble des services de la collectivité, et en collaboration avec les services de secours, la police nationale et les associations à caractère social,

- Vous appliquez la politique de régulation du stationnement réglementé et la sécurisation des lieux publics : Informer les services des problèmes constatés sur la voie publique et de l'état des matériels de la Ville, constater et relever les infractions, renseigner les usagers sur la réglementation et les tarifs du stationnement, lutter contre les actes d'incivilité : surveillance des parcs & jardins, tags, affichages sauvages et illégaux, accessibilité des trottoirs, déjections canines...
- Vous contribuez au bon fonctionnement du service : Rédiger des écrits professionnels liés à l'activité, analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte, contribuer aux actions de sécurité et de tranquillité publique menées par la DSTP en lien avec la PM
- Missions ponctuelles, sur la base du volontariat : Contribuer au fonctionnement et à l'organisation CSU, observer, analyser, et exploiter les images et informations de la vidéoprotection

PROFIL DU CANDIDAT

Disposant des conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées, votre expertise consolidée de la politique de la ville en matière de stationnement payant conforte votre action en matière de réglementation relative au stationnement, prévention, information, sensibilisation et lutte contre les incivilités. Vous maîtrisez la réglementation et les pouvoirs de police du Maire, les arrêtés municipaux relatifs au stationnement, l'utilisation de l'outil informatique et disposez de bonnes capacités rédactionnelles. Votre parcours professionnel atteste de votre capacité à gérer les conflits, à travailler en équipe et en transversalité, tout en sachant rendre compte.

Professionnel rigoureux, méthodique et diplomate, doté de qualités relationnelles, d'un réel sens de l'écoute, et d'aptitudes à la médiation, vous démontrez votre sens du service public dans le cadre de votre positionnement, de votre intégrité et exemplarité. Vous avez également une bonne résistance à la fatigue physique.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Risques professionnels : Risques de violence verbale voire physique du fait du contact avec un public parfois difficile, dans le cadre de la verbalisation, risque de fatigue visuelle

Moyens mis à disposition : Tenue réglementaire liée à la fonction – fourniture d'un appareil de verbalisation (PDA) – moyen radio pour communication – caméra piéton

Gestion des temps : sur la plage horaire du stationnement payant soit du lundi au vendredi : de 8h50 à 12h et de 13h50 à 18h, et ponctuellement le samedi matin

CONDITIONS DU POSTE ET RÉMUNÉRATION

- Poste permanent de catégorie C (cadre d'emploi des adjoints techniques), à temps complet, à pourvoir au 1^{er} juillet 2024
- Recrutement d'un fonctionnaire (mutation ou lauréat de concours) ou d'un contractuel si aucun fonctionnaire n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la loi.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CIA + Compte épargne temps (CET) + CNAS + Amicale du personnel - Par voie contractuelle: selon expérience + régime indemnitaire

Pour plus de renseignements, veuillez contacter : Serge BOURELY – 04.79.35.38.36

Adressez sous pli confidentiel votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 26 mai 2024** à : Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Direction des ressources humaines Place Maurice Mollard - 73100 AIX LES BAINS ou par mail : emploi-mairie@aixlesbains.fr